

VISITE DU CHANTIER DE RESTAURATION HYDRO-ÉCOLOGIQUE DE L'ABEREAU POUR LA PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS



Pêche aux cas pratiques
Vendredi 19 janvier 2018 à Chuzelles (38)



COMPTE-RENDU



Avec le soutien de :



Organisée par :



ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 > ARRAA@ARRAA.ORG
WWW.ARRAA.ORG

La pêche en elle-même :

L'Abereau, cours d'eau torrentiel et intermittent, provoque des inondations récurrentes depuis de nombreuses années.

Après une étude de faisabilité, le choix d'un scénario d'aménagement ainsi que de longues démarches réglementaires et foncières, le chantier de l'Abereau, réalisé en plusieurs phases, a débuté en 2015 pour s'achever en fin d'année 2017.

Le 19 janvier 2018, le syndicat Rivières des 4 Vallées (Riv4Val), maître d'ouvrage du projet, a proposé une pêche aux cas pratiques aux adhérents de l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne pour présenter :

- La visite du chantier de l'aménagement d'un piège à graviers,
- La visite du chantier de restauration hydro-écologique - travaux de génie végétal.

Participants :

NOM	ORGANISME	CP VILLE
Martin BE	ARRA ²	63000 CLERMONT-FERRAND
Audrey DEMORE	CEVE - Oxalis	69007 LYON
Stéphane GIOL	EAUGIS	69420 AMPUIS
Gwenaëlle MENEZ	Setec Hydratec	69458 LYON
Murielle PAPIRNYK	SIGR	69700 GIVORS
Johannès REIGNIR	BURGEAP	38400 SAINT MARTIN D'HERES
Emmanuelle TACHOIRES	RIV4VAL	38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

Les Pêches aux cas pratiques de l'ARRA² ? Un bon moyen de partager son expérience et ses connaissances !

Ces rencontres sont destinées à faciliter les échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau. L'ARRA² offre la possibilité aux collectivités locales de valoriser leurs actions en proposant des visites de terrain (réalisations, chantiers, projets) ou réunions aux autres membres du réseau. L'objectif est de diffuser les bonnes pratiques et d'échanger avec ses pairs autour des projets locaux.

Venez retrouver [les pêches organisées](#) sur notre site !

Si vous aussi vous souhaitez proposer une visite de terrain ou une rencontre aux membres du réseau, n'hésitez pas à nous contacter à arraa@arraa.org.

CONTEXTE

Le ruisseau de l'Abereau, affluent de la Sévenne, est un **cours d'eau intermittent** présentant des enjeux de **restauration** et de **prévention des inondations**.

Une forte **activité agricole**, un **sol argileux** et **peu de haies** concourent à un **transfert rapide** des eaux du bassin versant vers le cours d'eau lors de fortes pluies. Un **déséquilibre sédimentaire** est également présent avec une forte incision du lit en amont et une rupture de pente en aval engendrant de forts dépôts.

En amont immédiat de sa confluence avec la Sévenne, **2 à 3 inondations** ont lieu chaque année et les plus conséquentes entraînent un **exhaussement du lit** jusqu'au niveau de la route.

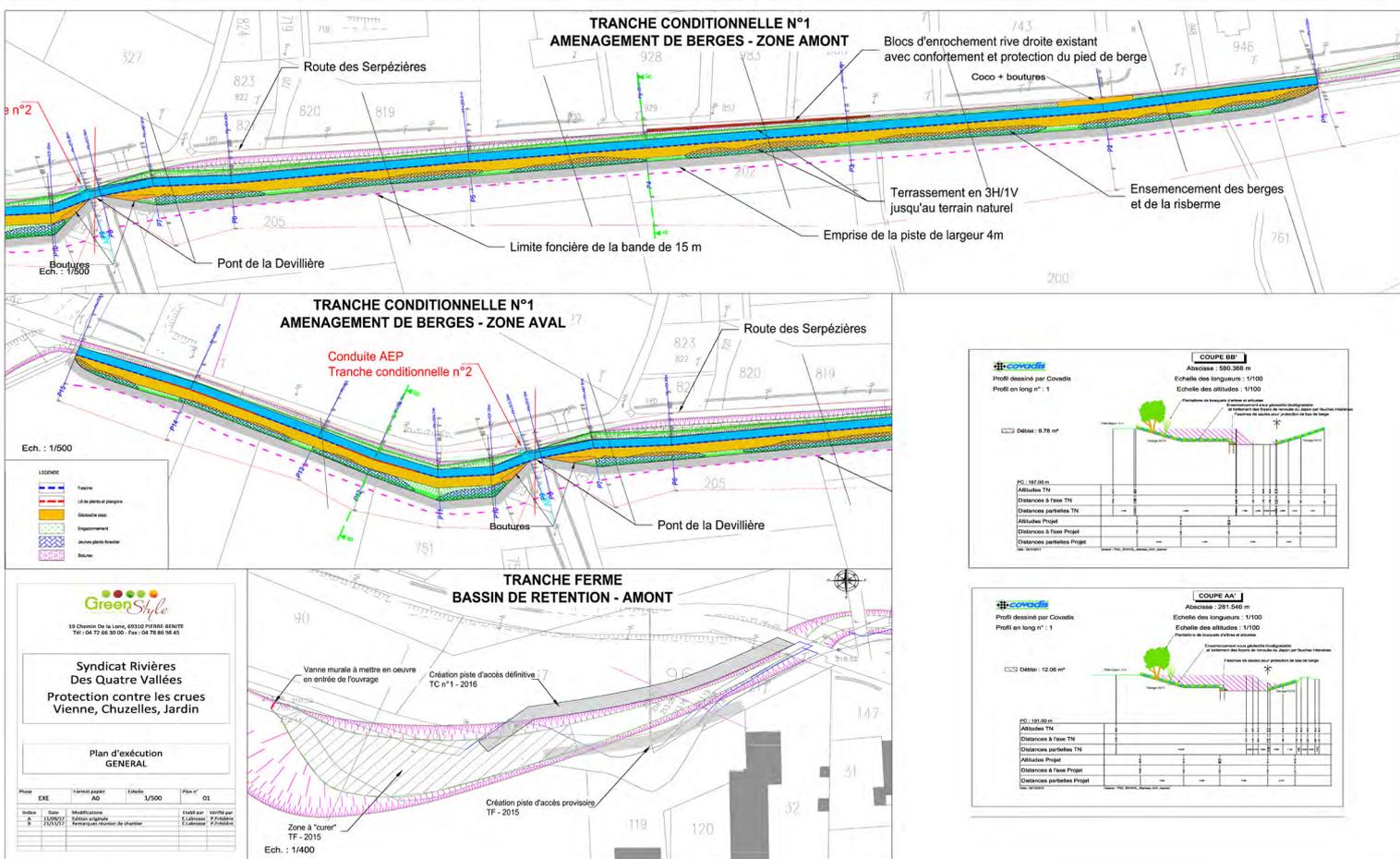
NAISSANCE DU PROJET

En 2008, une étude a permis la construction d'un programme d'action sur le bassin versant de l'Abereau. Les trois principales actions à mener étaient les suivantes :

- **Action 1** : Le confortement des fondations de 4 ouvrages (3 réalisés à l'heure actuelle) ;
- **Action 2** : La transformation d'un ancien bassin de rétention en piège à graviers ;
- **Action 3** : L'augmentation de la section hydraulique, la renaturation du lit et la végétalisation des berges sur un tronçon de 750 mètres linéaires.

PRÉSENTATION DES TRAVAUX

Les travaux présentés lors de cette visite virtuelle correspondent aux actions 2 et 3 décrites ci-dessus.



» AMÉNAGEMENT DE 750 MÈTRES LINÉAIRES

Sur ce tronçon situé en amont immédiat de sa confluence avec la Sévenne, l'Abereau a fait l'objet des travaux suivants :

- Un **recalibrage** de la section hydraulique : élargissement de 2 mètres de la largeur du lit et création d'une risberme et d'une berge végétalisée en rive gauche ;
- Une **reprise du profil en long** sur environ 750 mètres linéaires (pente définitive : 0,5 à 0,6%) ;
- Une **renaturation** et végétalisation des berges.



Photos des travaux

À la confluence avec ses affluents, des matelas gabions ont été placés pour dissiper l'énergie lors des épisodes de crues.

La renaturation a été effectuée à l'aide de fascines de saules entre le lit mineur et la risberme. Une plantation de jeunes plants forestiers ainsi qu'un engazonnement ont été réalisés sur la berge.

Difficultés rencontrées & perspectives

La gestion foncière a été le principal frein au lancement du projet. La commune a en effet dû lancer l'acquisition d'une bande de 15 mètres de large en rive gauche pour permettre les travaux. Deux riverains ont d'abord refusé la vente, puis accepté avant le lancement d'une procédure de DUP. Certains propriétaires ont également conditionné la vente à d'autres actions à réaliser sur le cours d'eau.

Lors de la phase travaux, la principale difficulté a été la gestion des coups d'eau charriant des matériaux sur la zone de chantier.

Les prochaines crues vont permettre d'évaluer les effets des aménagements sur la réduction de l'exhaussement du lit et donc des inondations.



Matelas gabion à la confluence d'un affluent

Financement

Ce projet représente un montant total de **298 756.61€** TTC. Les subventions de l'Agence de l'Eau RMC et du Conseil départemental s'élèvent à 60%, soit un reste à charge de 119 502.64€ pour le syndicat.

» CRÉATION D'UN PIÈGE À GRAVIER

La seconde action a consisté à créer un piège à gravier à partir d'un ancien bassin de rétention, présent en amont du tronçon restauré. Pour cela, une vanne murale manuelle a été apposée sur l'exutoire existant. Le réglage de la hauteur de cette vanne devra permettre de réduire le débit de fuite et favoriser ainsi la dépose sédimentaire lors des crues. Un curage des sédiments a également été réalisé dans le bassin.



Vanne murale



Bassin du piège à gravier

Difficultés rencontrées & perspectives

Comme pour l'aménagement précédent, l'acquisition foncière a été un élément bloquant pour la réalisation des travaux. À l'heure actuelle, la piste d'accès définitive n'est pas encore réalisée du fait de l'impossibilité d'acquérir la zone prévue à cet effet.

Les prochaines actions se porteront sur la gestion des sédiments piégés dans le dispositif. La problématique principale est la présence de renouée du Japon sur la zone. Cette espèce invasive va causer de fortes contraintes pour l'extraction et la réutilisation des sédiments.

À l'heure actuelle, la réflexion se porte vers la rédaction d'un plan de gestion adapté. De plus, l'efficacité de ce dispositif n'est pas encore avérée et devra être confirmée lors des prochaines crues. Le réglage de la hauteur de vanne sera également à affiner au cours du temps suivant les observations réalisées, afin de permettre une dépose sédimentaire adaptée.

Financement

Ce projet représente un montant total de **60 890.16 € TTC**. Les subventions de l'Agence de l'Eau RMC s'élèvent à 30%, soit un reste à charge de 42 623.12€ pour le syndicat.

L'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne est un réseau d'acteurs pour la gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau qui rassemble plus de 1 300 professionnels afin de favoriser les échanges et mutualiser les expériences.

Pour répondre aux besoins de ses adhérents, l'ARRA² propose à ses adhérents d'organiser des rencontres destinées à faciliter les échanges d'expériences et le partage de connaissances entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau : les Pêches aux cas pratiques.

Ce compte rendu propose une synthèse de la Pêche organisée par le syndicat Rivières des 4 Vallées le 19 janvier 2018 à Chuzelles (38).



ASSOCIATION
RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE

ASSOCIATION RIVIÈRE RHÔNE ALPES AUVERGNE
7 RUE ALPHONSE TERRAY > 38000 GRENOBLE
04 76 48 98 08 - ARRAA@ARRAA.ORG
WWW.ARRAA.ORG